

US432N - Ingénierie environnementale

Présentation

Objectifs pédagogiques

Les objectifs de ce module sont de se familiariser :

- à la problématique des risques dans le champ de l'aménagement et de l'urbanisme
- aux instruments de gestion et de planification des risques naturels et technologiques actuellement appliqués en France
- aux nouvelles logiques d'intégration de la question des risques dans les projets d'aménagement et d'urbanisme

Ainsi que de :

Acquérir des concepts et méthodes de l'écologie

Comprendre l'impact des aménagements (routes, aménagement foncier, aménagement urbain) sur les processus écologiques

Proposer une gestion durable des territoires.

Compétences

Maîtrise des documents réglementaires et de planification des risques (principalement Plans de Prévention des Risques Naturels Prévisibles/Plans de Prévention des Risques Technologiques)

Connaissance des dispositifs assurantiels du risque en France

Connaissance des problématiques d'intégration du risque et des solutions actuelles dans le montage de projets d'aménagement-urbanisme.

Programme

Contenu

Séance 1 : Introduction générale

1. Etat des lieux (1) : quels sont les risques naturels et technologiques en France ?
Etat des lieux (2) : quelles évolutions dans les modalités de gestion des risques depuis la création des Plans de Prévention des Risques Naturels ?

Séances 2 à 4 : Instruments de planification des risques et principales obligations réglementaires

1. Instruments de la planification des risques : Plans de Prévention des Risques Naturels Prévisibles et Plans de Prévention des Risques Technologiques
Instruments complémentaires aux PPR (DICRIM, Plans Communaux de Sauvegarde, Réserves Communales de Sauvegarde, etc...)
Système assurantiel (CAT-NAT, CAT-TECH)

Séances 5 à 7 : Aménagement et gestion du risque à l'échelle communale ou intercommunale

Modalités d'action sur l'aléa (prévision, défense, mitigation)

Modalités d'action sur l'enjeu (actions foncières, planification, bâti, aménagement urbain)

Séance 8 : Ouverture à l'international

2 séances de TD :

🌟 Valide le 25-03-2019

Code : US432N

2 crédits

Responsabilité nationale :
EPN02 - Ecole supérieure des géomètres et topographes (ESGT) / Laurent MOREL

Contact national :

École supérieure des géomètres et topographes (ESGT)

2D3P10, 1 Boulevard
Pythagore
72000 Le Mans
02 43 43 31 00

esgt@esgt.cnam.fr

1. Etude de cas : décryptage du PPR « inondation » sur la commune de Chinon (Indre-et-Loire)

Etude de cas : un projet d'aménagement en zone inondable (Ile Saint-Aubin, amont d'Angers (Maine-et-Loire))

1 journée de terrain